

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 7

Artikel: Avec les "Amis du patois" à Puidoux : [suite]
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Avec les « Amis du Patois » à Puidoux

II

Deux propositions individuelles sont faites, que le comité cantonal, puis l'assemblée se devront de prendre en considération, d'étudier et de rendre concrètes le plus tôt possible.

L'une émane de notre érudit collaborateur M. Maurice Bossard, philologue qui demande que des leçons de patois soient données, comme le fit jadis notre regretté Marc à Louis, aux Vaudoises...

Cette proposition répond à la question fréquemment posée :

Apprendre à chanter en patois ? Bon ! Bien ! Mais comment s'y prendre pour la prononciation ? Suivre des leçons ou écouter des enregistrements sera la réponse !

La seconde de ces propositions n'a pas moins d'importance. Il s'agit de la création d'un « centre » de consultation des archives écrites et parlantes de notre vieux langage...

« Prématuré », a répondu le président !

Ces consultations peuvent se faire dans les « centres » déjà existants : bibliothèques, glossaires, musées, etc...
Voire...

Radio-Lausanne qui, sur l'initiative de M. F.-L. Blanc et Charles Montandon, a tant fait pour enregistrer intelligemment nos voix romandes encore patoisantes pendant qu'il était encore temps,

aidera sans doute à trouver une heureuse solution à cette délicate question... *

* * *

A ce propos, relevons un mot clé qui, dans le discours présidentiel, nous a paru entaché de « malentendus ». On ne saurait selon nous qualifier de « concurrentes » à priori les « bonnes volontés » qui se manifestent concernant le mouvement de sauvegarde de notre vieux langage. Ces bonnes volontés sont au contraire les bienvenues. Il ne s'agit que de coordonner leurs efforts enthousiastes.

* * *

La partie officielle terminée, ce fut, comme à l'accoutumée, une série de productions, cette fois-ci fort bien choisies. On entendit successivement MM. Albert Chessex, qui sait faire un sort heureux aux savoureux récits de *Por la Veillâ*, Maurice Chappuis, vice-président des « Amis du patois » à Carrouge qui, notamment dans l'évocation, bien drôle, d'une imaginaire entrevue entre des « Suisses et Bismark », amusa fort tout le monde par sa manière authentiquement patoisante de s'exprimer. M. Henri Nicolier, de La Forclaz, qui sut nous réjouir en nous parlant du « Cugne » (gâteau), Mme Meystre, de Lausanne, qui nous en conta une bien bonne...

Celle de ce prétendu pochard qu'un gendarme veut à tout prix sortir d'une

* Nous apprenons en effet, en dernière heure, trop tard hélas pour en avertir les nombreux amis du patois que cela intéresse, qu'une assemblée a lieu le dimanche 14 mars, salle des XXII-Cantons, Buffet de la Gare, pour examiner la structure et l'organisation éventuelle d'un « Grand Conseil romand des patoisants » avec désignation d'un bureau directeur, ainsi que d'un Concours international des patoisants... On en reparlera.

coulisse dans laquelle il se tient obstinément allongé... l'oreille au sol !

— Allons, debout... Vous êtes saouï !

— Pardon, j'écoute le *Silence de la Terre*.

En patois, c'est innénarrable !

M. Jaunin, syndic de Puidoux, apporte alors à l'assemblée le salut des autorités communales et nous dit en vouloir à son instituteur de ne pas lui avoir permis de nous les apporter dans la vraie langue des Vaudois. Ses vœux pour la prospérité de notre Association furent touchants.

Un vétéran, M. Mayor, de Grandcour, nous conte ensuite quelques souvenirs de jeunesse. Il habitait à 250 mètres de la frontière fribourgeoise où le patois se maintient encore. Et il connaît son histoire, ce vétéran-ami, il la connaît si bien que M. Decollogny, historien érudit et lui faillirent ouvrir un débat qui, n'était l'heure, eût pu se prolonger fort

tard dans la nuit sur le Comte de Grandson et l'évasion de Frédéric-César de la Harpe.

Oscar Pasche nous chante une chanson troussée sur l'air tout moderne *Le joli jupon de Lison...* en patois, chanson qui fut dédiée à trois jeunes garçons de Savigny pour être chantée à Marcelin. C'est là une façon fructueuse de vulgariser le patois.

On entend encore Mme Gygax-Brot à Bullet, MM. Dony à Montblesson, Lucien Fontannaz, président de l'Amicale de Savigny-Forel, Turel, président de l'Amicale de Huémoz-Ollon, Bolomey, Chaubert à Puidoux, etc.

Une réunion reconfortante et qui se poursuit devant le verre de l'amitié.

A la prochaine ! Elle aura lieu au Château de Glérolles au début de l'été. Nous en signalerons le programme en temps voulu.

R. Molles.

LE PATOIS A LA RADIO

Les émissions du 27 février et du 13 mars étaient consacrées au patois vaudois ; la première comprenait :

— *Biau paï dè la vegna* (d'Henri Kissling), dit par le colonel Ami Lavanchy, ancien député à Pully ;

— *Lo pouro Timbon*, et *Pfou-pfou* (de Marc à Louis), dits par M. Lucien Mouron, au Mont-Pélerin s/Chardonne ;

— *La batailla dè St-Dzatiè* (de C. Dénéreaz) et une « gandoize », par M. Auguste Janin, ancien député à Montheron sur Lausanne.

Prochaines émissions : *samedis 27 mars et 10 avril, à 15 heures.*

Chs Montandon.

Tout père de famille économe possède un LIVRET DE DÉPOTS à la

Banque Cantonale Vaudoise

Retrait jusqu'à mille francs par mois sans avertissement